

## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

### ORDRE DU JOUR DU 15 JANVIER 2024

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2023;
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023;
- 3.2 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
  - 4.1 Nomination d'un nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme et renouvellement de mandats;
  - 4.2 Budget alloué au Programme de revitalisation des bâtiments et des enseignes applicable à certains secteurs commerciaux de la ville d'Amos pour l'année financière 2024;
  - 4.3 Adjudication du contrat d'assurances de dommages pour le terme 2024-2025;
  - 4.4 Adjudication du contrat télémétrie et systèmes de communication;
  - 4.5 Autorisation de signer l'entente-cadre de partenariat entre Éco Entreprises Québec et la Ville d'Amos;
  - 4.6 Appui à une demande d'aide financière de Productions du Raccourci inc. dans le programme fonds culturel de la MRC d'Abitibi : Création d'un spectacle et d'un livre;
  - 4.7 Autorisation pour déposer une demande de subvention au Conseil des arts et des lettres du Québec dans le programme « Soutien à la mission pour les diffuseurs pluridisciplinaires » pour le Théâtre des Eskers;
  - 4.8 Autorisation pour déposer une demande de subvention au Conseil des arts et des lettres du Québec dans le programme « Soutien à la mission pour organismes professionnels en arts visuels, arts numériques, cinéma – vidéo, métiers d'art et recherche architecturale » pour le Centre d'exposition;
  - 4.9 Engagement d'un préposé à l'écocentre – M. Denis Blais;
  - 4.10 Engagement d'une responsable des communications – Mme Catherine Langlois;
  - 4.11 Abolition de poste;
  - 4.12 Comptes à payer au 31 décembre 2023;
  - 4.13 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2024 de l'Office d'habitation du Berceau de l'Abitibi;
5. Procédures :
  - 5.1 Adoption du règlement n° VA-1273 concernant la gestion contractuelle;
  - 5.2 Adoption du règlement n° VA-1274 établissant un programme d'aide financière à l'achat de produits hygiéniques réutilisables;
  - 5.3 Adoption du règlement n° VA-1275 décrétant des travaux pour la réfection de la 2<sup>e</sup> avenue Est (de la Principale à la 4<sup>e</sup> rue Est) et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de la construction décembre 2023;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.